

## Vergers

# Logement: Meyrin mise à fond sur les coopératives

**Sept coopératives constitueront la moitié du futur quartier. Histoire de favoriser la participation**

**Christian Bernet**

Une brise «écobo-bobo» souffle sur le futur quartier des Vergers. Un tea-room autogéré; des ateliers pour réparer les vélos; des locaux pour entreposer les légumes des paysans du coin. Voilà pour le décor. A Meyrin, les coopératives dites participatives ont la cote. Ce sont elles qui vont constituer la moitié du quartier, soit 620 logements à elles toutes seules.

C'est la volonté de la commune, avalisée par son Conseil municipal lundi dernier. Meyrin possède la moitié des terrains des Vergers, l'un des grands projets du canton. Elle a décidé d'octroyer aux coopératives la quasi-totalité de ses droits à bâtir. Un tel pari est sans doute une première.

«Pour faire un écoquartier, il ne suffit pas de construire écologiquement,

déclare le maire, Pierre-Alain Tschudi. Il faut aussi que les habitants s'impliquent socialement.»

Fort de ce credo, la commune a lancé un appel à candidatures. Elle a reçu une trentaine de réponses. Parmi celles-ci figuraient celles d'investisseurs allemands et de coopératives de régies de la place. «C'est un jury indépendant du politique qui a fait le tri, explique le maire. Au final, seules des coopératives participatives, à but non lucratif, ont été retenues.» Elles sont sept en tout, auxquelles s'ajoute Nouveau Meyrin, la fondation aux mains de la commune.

Auront-elles les épaules assez solides pour se lancer dans ces opérations? «Nous avons vérifié leur capacité à le faire», explique Philippe Maag, chef de projet à la commune. Les gros morceaux ont d'ailleurs été attribués à des structures qui n'en sont pas à leur coup d'essai. Les coopératives des Ailes et du Niton réaliseront les deux tours. La Codha s'est vu octroyer un immeuble et demi.

### **Agriculture de proximité**

Passé le critère économique, les candidats ont aussi été jugés sur leurs idées pour animer le quartier.

La «démarche participative» est ici le maître mot. L'agriculture de proximité est valorisée via des points de dépôt-vente pour les producteurs locaux ou des celliers collectifs. Des appartements sont prévus pour mêler les locataires jeunes et vieux. Des foyers sont envisagés

**«Dans un écoquartier, il faut que les habitants s'impliquent socialement»**



**Pierre-Alain Tschudi**  
Maire de Meyrin

pour des handicapés. Une coopérative veut gérer collectivement les espaces communs et favoriser les petits services entre voisins. Et on ne compte pas les salles communales.

Cette effervescence participative trouvera un terrain fertile. Les espaces publics, qualifiés de «champêtres» disposeront de jardins pota-

gers. Enfin, la commune a lancé un appel à candidatures pour attirer des activités dans les rez-de-chaussée du quartier. Se sont déjà inscrits des boulangers, des médecins, un centre de yoga, une école spécialisée et, bien sûr, une pharmacie.

### **Chantier en 2014**

Les coopératives retenues se verront octroyer un droit de superficie par la commune. La rente s'élèvera à environ 22 francs le mètre carré par année. «Ce tarif correspond aux 5% des 452 francs le mètre carré, définis par l'Etat», explique Philippe Maag. La commune touchera ainsi près de 1,4 million par année.

Des recettes qu'il faut mettre en regard des coûts que la commune devra avancer. Routes, canalisations et école, tout ceci coûtera près de 80 millions de francs.

Les coopératives ont une année pour présenter leur projet définitif. Dans un an, elles devront déposer les demandes d'autorisation. Ce qui laisse espérer des débuts de chantiers à l'été 2014.

Enfin, pour ceux qui trouveraient ce futur quartier trop marqué par l'esprit coopératif, rappelons que l'autre moitié du quartier sera réalisé par des privés.